Rebond

5 minutes pour comprendre

16 septembre 2021

Où en sont les banques de la zone euro après la crise Covid ?

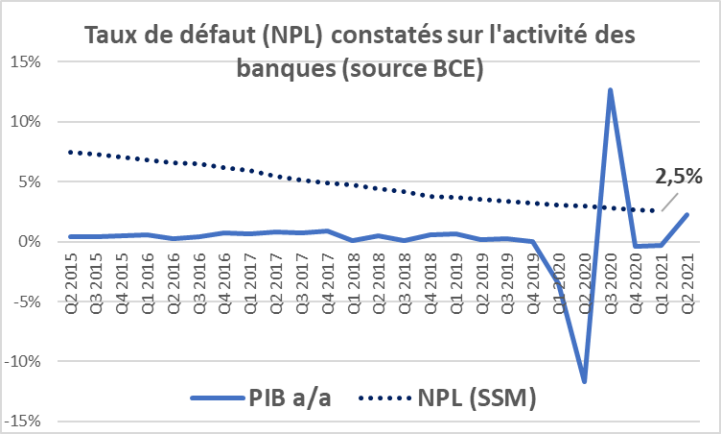

- ***L'année 2020 a été marquée par un choc économique historique. La mobilisation de soutiens publics exceptionnels a permis de soutenir les revenus des particuliers et d'éviter les faillites d'entreprises. Par ailleurs, la banque centrale a apporté des liquidités massives aux banques (TLTRO) et le régulateur a fait preuve de flexibilité sur les exigences prudentielles. Tous ces éléments ont atténué l'impact de la crise sur les banques.***

- ***Néanmoins, le résultat des banques a été marqué par le passage de provisions de précaution en 2020. Il a ensuite fortement rebondi début 2021, le ROE atteignant un plus haut depuis 2014.***

- ***Le ratio de capital (CET1) a lui augmenté en 2020 sous l'effet d'une contraction des actifs pondérés en risque, confirmant la solidité du système bancaire européen.***

- ***Les banques sortent donc relativement indemnes de la crise sanitaire à ce stade ce qui est nécessaire au traitement des nombreux défis qui les attendent.***

- ***En effet, elles vont devoir poursuivre leur transformation dans de nombreux secteurs, dont en particulier : l'adaptation à Bâle 3, les gains de profitabilités, les problématiques d'Open Banking et de numérisation et les enjeux climatiques.***

Philippe Aurain.

La crise Covid a entraîné le choc économique sur la croissance le plus important depuis l'après-guerre. Dans cette situation, nous faisons un tour d'horizon de la manière dont les banques de la zone euro ont traversé la crise et identifions un certain nombre de défis qui les attendent.

1. Un contexte économique inédit.

Le contexte économique est inédit à plusieurs titres. D'une part le choc économique mesuré par la croissance du PIB est sans équivalent dans l'après-guerre (-6,5% pour la zone euro). D'autre part, la réponse publique a été telle que les conséquences en termes de dégradation de la qualité des actifs bancaires a été limitée.

En effet, au regard des relations historiques entre le taux de défaut et la croissance, la relation entre défaut et crise économique semblait impliquer une forte hausse des défauts.

Défauts attendus sur l'activité des banques en fonction du PIB[1]

Point jaune : fréquence attendue des défaut (Expected Default Frequency) au S2 2020 en fonction de la relation historique PIB/EDF

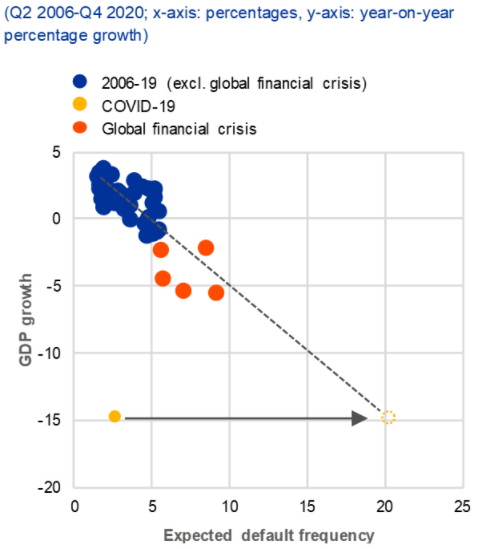

Pourtant le taux de faillite des entreprises non financières est resté très faible et à même décru au niveau des économies nationales.

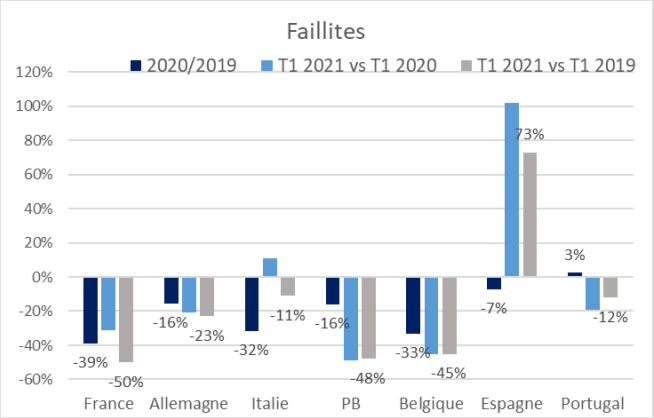

Source Refinitiv, calculs LBP.

[1] BCE rapport de stabilité financière, Financial Stability Review, May 2021 (europa.eu)

C1 - Interne

Par ailleurs, la situation des ménages a été protégée, ce qui a permis le maintien du revenu, la baisse (forcée) de dépenses et a entraîné une hausse du taux d'épargne.

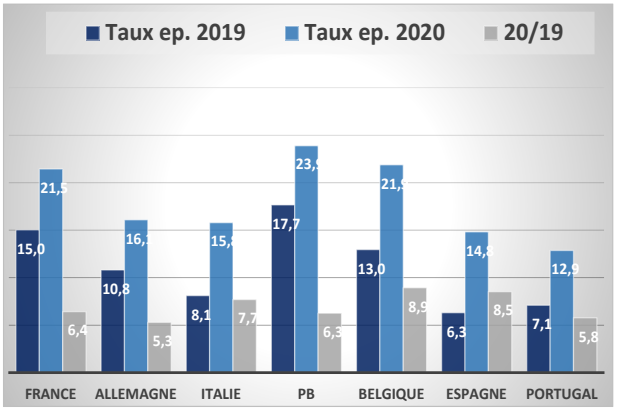

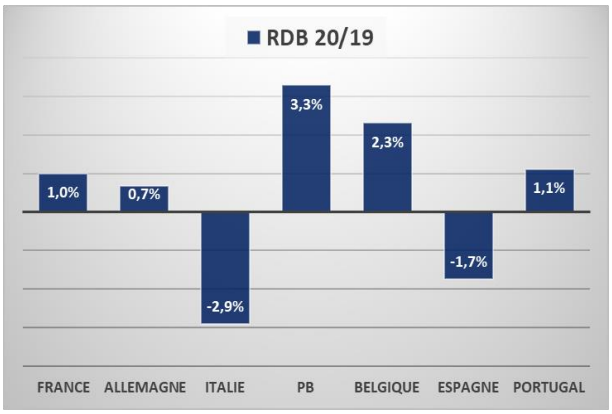

Source Refinitiv, calculs LBP.

Au total, la protection des agents privés a eu pour conséquence un faible taux de défaut.

Graphique :

NPL : Non Performing Loans (prêts défaillants),

SSM : banques dépendantes du mécanisme unique de supervision.

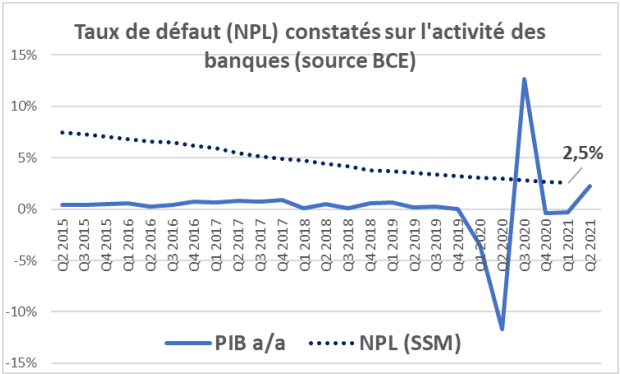

Source Refinitiv et BCE, calculs LBP.

C1 - Interne

2. Des résultats en baisse en 2020 en relation avec la baisse d'activité et la politique de provisionnement.

Les résultats des banques ont été altérés au niveau opérationnel par la baisse des marges d'intérêts (NII : Net interest Income) et la baisse des commissions (NFCI : Net Fee & commission Income) en raison de la baisse d'activité due au confinement de la population et à la fermeture temporaire d'un certain nombre d'agences.

Même si les banques ont cherché à réduire leurs coûts (expenses) dans cette période (cf. leur contribution positive en rouge dans le graphique joint), la résultante finale a été une réduction du résultat opérationnel.

Les résultats des pôles de négociation ont été, eux, plutôt en hausse, la plus grande volatilité des marchés ayant été favorable aux volumes de négociation.

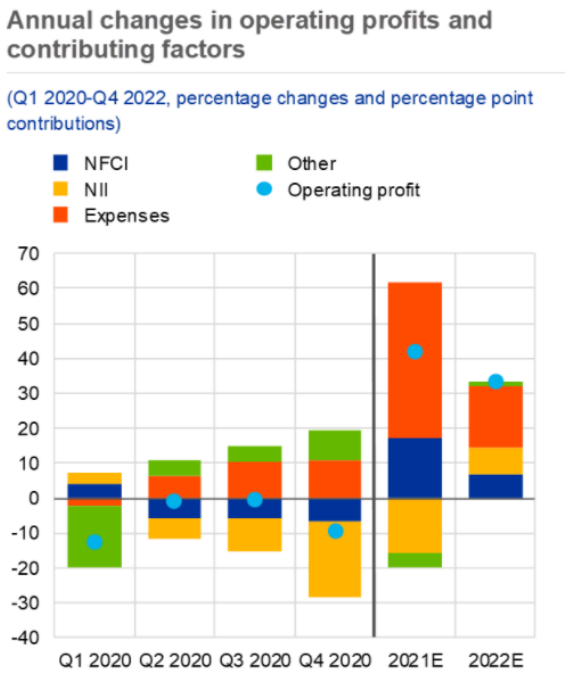

Source BCE rapport de stabilité financière mai 2021.

Avec une baisse de production, la marge nette d'intérêt (MNI) (différence entre les intérêts perçus d'une activité de crédit et le coût du refinancement) a enregistré une baisse qui est restée toutefois modérée en raison de l'inertie du stock de crédit à long terme, une légère pentification de la courbe en cours d'année, les conditions favorables du TLTRO, et une forte activité de renégociation.

Par ailleurs, au regard du choc économique, les banques ont mené une politique prudente de provisionnement en 2020. Ce sont principalement les passages de la phase 1 à la phase 2 qui ont motivé les provisions (graphique infra page suivante à droite).

Pour rappel, un prêt est en phase 1 lorsqu'il n'enregistre pas de détérioration de qualité de crédit, en phase 2 après détérioration et en phase 3 après arriéré de paiement de 90 jours. Les phases 2 et 3 impliquent un provisionnement de la perte probable sur la durée de vie du prêt. Le passage en phase 2 en 2020 a principalement relevé du principe de précaution, avant que des signes avérés de détérioration n'aient été constatés.

En effet, pour répondre aux problématiques de trésorerie de leurs clients, les banques ont mis en place des moratoires de 6 mois sur les remboursements de crédits pour les clients entreprises et professionnels dont l'activité aurait pu être impactée par le Covid-19 et qui en ont fait la demande. Dans certains cas, l'application de ce moratoire a entraîné un provisionnement réglementaire. Par ailleurs, les banques ont

C1 - Interne

identifié les secteurs à risque (tourisme, automobile, aéronautique, grande distribution, etc.) lors de la crise dans le but d'anticiper qualitativement une détérioration éventuelle de la qualité de crédit aux entreprises.

Graphique d'illustration de la baisse du ratio NPL (Non Performing Loans, prêts « défaillants ») et du passage en phase 2 (Source BCE rapport de stabilité financière mai 2021).

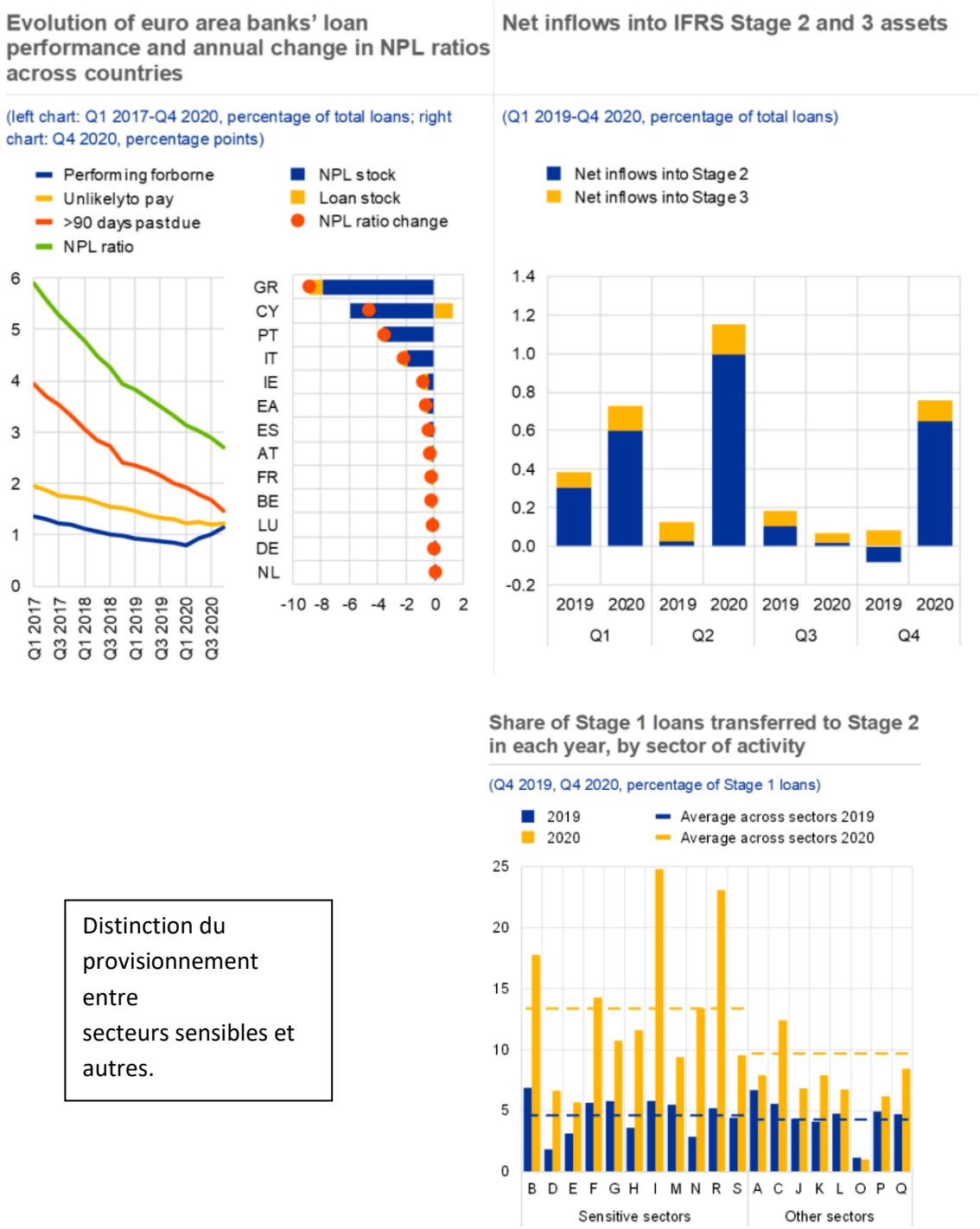

Distinction du provisionnement entre secteurs sensibles et autres.

Finalement, le **ratio de résultat sur fonds propre (ROE) a baissé de 5,3% fin 2019 à 1,3% fin 2020**.

Explication de la baisse de ROE :

- OP : Résultat opérationnel en baisse
- LLP : loans loss provision : provision sur crédit en forte hausse
- Equity : évolution du capital quasi neutre

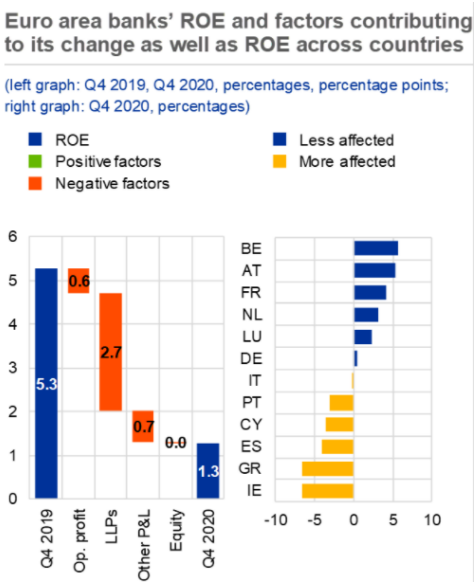

Source BCE rapport de stabilité financière mai 2021.

En termes de refinancement, les banques ont bénéficié de l'accès au TLTRO (« Targeted longer-term refinancing operations », opérations ciblées de refinancement de long terme) qui leur ont permis d'augmenter leurs coussins de liquidité. Le montant des réserves et dépôts BCE ont ainsi augmenté de 1 900 Md€. Les banques ont en contrepartie beaucoup moins émis sur les marchés pour se refinancer.

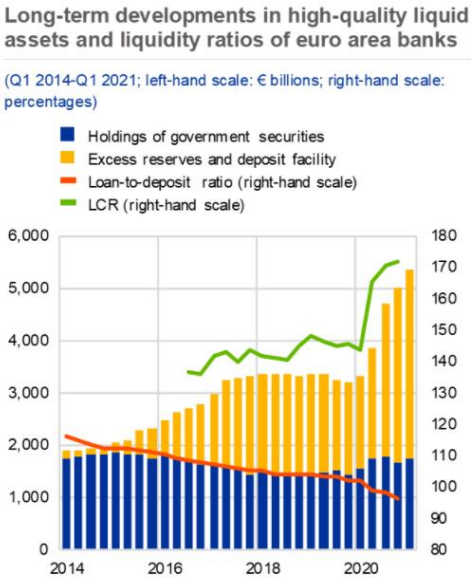

Source BCE rapport de stabilité financière mai 2021.

C1 - Interne

Les ratios CET1[2] ont, pour leur part, augmenté de 60 pb à 15,4%, notamment en relation avec l'émission de dette d'entreprise largement garantie par l'Etat (baisse de l'actif risqué pondéré).

Focus France[3] :

A l'instar de leur consœurs européennes, les banques françaises ont été un outil important de soutien de l'activité économique en 2020, en soutenant les fonds monétaires par les tirages de lignes de crédit ou par des rachats de titres de dette, en octroyant aux entreprises des prêts garantis par l'État (PGE), ou en contribuant activement au financement des ménages (la production de crédit habitat a été identique à celle de 2019). Leur revenu a néanmoins été érodé par la baisse d'activité et le coût du risque (phase 2). Au total, les banques françaises sont donc parvenues à maintenir des résultats positifs et achèvent l'année 2020 avec une solvabilité et une liquidité renforcée par rapport à fin 2019. Si les premiers signaux en sortie de crise paraissent également plutôt rassurants, le retrait progressif des mesures de soutien public nécessitera un suivi rapproché de l'évolution de la qualité des portefeuilles de crédit.

3. Début 2021 : rebond de l'activité et des bénéfices portés par le crédit et la baisse du coût du risque.

Au T1, sur le périmètre des banques européennes[4], le ratio CET1 a légèrement augmenté à 15,6% et la profitabilité a fortement augmenté, le ROE passant à 7,6% au T1 2021 contre 1,9% fin 2020, et atteignant le plus haut niveau depuis la publication du Dashboard de l'EBA en 2014.

En France, au 1er semestre, les principaux groupes bancaires ont affiché des bénéfices nets en forte progression, même comparés à l'avant-crise sanitaire. Le premier facteur tient au dynamisme du marché immobilier. Le nombre de transactions est au plus haut historique et la production de crédit était au même niveau qu'au T1 2020 fin mars (et en forte hausse de +30% à fin juillet sur 7 mois). Le deuxième facteur est la baisse du coût du risque lié à l'absence de remontée du nombre de faillite côté entreprises et, côté ménages, ainsi que du nombre de situation de surendettement (-18,5% par rapport aux 5 premiers mois de 2019). Le troisième facteur est la bonne tenue des marchés financiers qui a soutenu l'activité des banques d'investissement. Enfin, les banques ont profité du recyclage d'une partie de « l'épargne Covid », cette sur-épargne forcée en 2020, en produit de long terme (notamment assurance vie) générant plus de commissions. A titre d'illustration, citons BNP Paribas qui a enregistré son meilleur résultat trimestriel historique au 2ème trimestre 2021.

---

[2] Common Equity Tier 1, fonds propres dits "durs ».
[3] ACPR Analyses et synthèses 123 – 2021
[4] EBA Q1 risk dashboard.

C1 - Interne

4. Les enjeux structurels des banques européennes.

La sortie de la crise Covid va permettre aux banques européennes de focaliser leurs efforts sur leurs problèmes structurels.

Le défi de Bâle 3.

La mise en forme législative des nouvelles règles prudentielles pour les banques est en cours de finalisation. Il s'agit de règles sur la transposition desquelles tous les pays membres du Comité de Bâle se sont engagés.
La Commission Européenne devrait rendre sa proposition législative en octobre 2021 pour un examen par le Parlement européen en octobre 2022. Suivant ce calendrier, les nouvelles règles doivent être mises en œuvre progressivement à partir du 1er janvier 2023 pour une mise en œuvre totale en 2028.

Les changements principaux sont les suivants (à ce stade, avant proposition de la CE et vote du parlement) :

- Révision des règles de calcul des modèles internes visant à limiter la variabilité des actifs pondérés en risque entre banques ;
- Création d'un « Output Floor » (« pondération minimum », l'actif pondéré ne peut être inférieur à 72,5% de celui calculé par l'approche standard) limitant les bénéfices des modèles internes pour le calcul des exigences de fonds propres ;
- Repondération de certaines expositions de marchés (FRTB : Fundamental Review of trading book) ;
- Exigence de levier supplémentaire pour les banques systémiques.

D'après l'étude d'impact de l'EBA réalisée en décembre 2020, les fonds propres (tier1, yc pilier 2 et coussins EU) devraient augmenter de 18,5% (~65 Md€), baissant à 13,1% si les spécificités européennes sont maintenues (soutien aux PME et exemptions de CVA), voire à 12,5% ou 7,7% si les scénarios de « parallèle stack »[5] pour *l'Output Floor* sont pris en compte. Au niveau européen, les banques devraient lever 350 Md€ de capital sur le scénario de base.

[5] Méthode de calcul des fonds combinant de différentes façon l'application de la pondération minimum des différentes activités bancaires.

C1 - Interne

Le défi de la profitabilité.

Les banques européennes affichent environ 5 points de ROE[6] (Return On Equity, ratio de profits sur capital) en deçà des banques américaines (nous arrêtons l'analyse en 2019 pour lui garder un caractère général hors crise, cf. ACPR pour 2020).

ROE des banques

US (rouge),
Euro ex France (vert)
et **France (bleu)**[1]

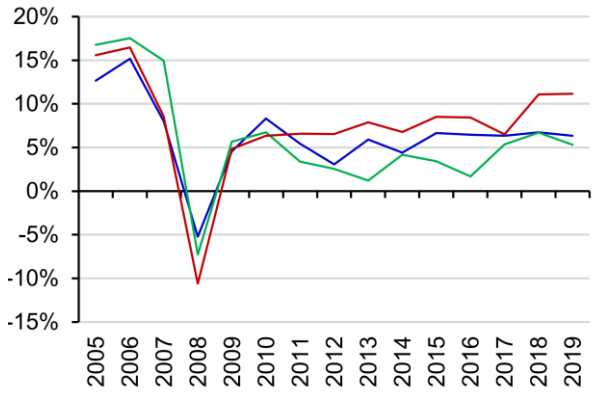

L'écart de rentabilité des actifs s'est plutôt élargi au cours de la dernière décennie entre les banques américaines et européennes, s'établissant autour de 40 bp de ROA (Return on assets, ratio de profits sur actifs) en moyenne entre 2011 et 2019.

ROA des banques **US (rouge)**, **Euro ex France (vert)** et **France (bleu)**[5]

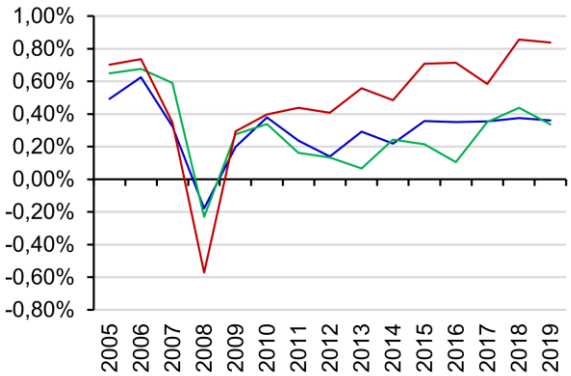

Lorsque l'on compare la structure des revenus des banques européennes et américaine, on constate que les deux mondes se sont rapprochés et que la marge d'intérêt représente aujourd'hui un peu plus de 60% des revenus des deux côtés de l'Atlantique[7].

En revanche, la rentabilité des deux types d'activités est bien supérieure aux Etats-Unis[5].

---

[6] La situation des grands groupes bancaires français fin 2019 | Banque de France (banque-france.fr)

[7] Sources : ECB Main elements of the P&L - Bank sector variables - Macroprudential Database - ECB Statistical Data Warehouse (europa.eu) et FED St-Louis Bank's Non-Interest Income to Total Income for United States (DDEI03USA156NWDB) | FRED | St. Louis Fed (stlouisfed.org).

C1 - Interne

Marge nette d'Intérêt (MNI)/bilan

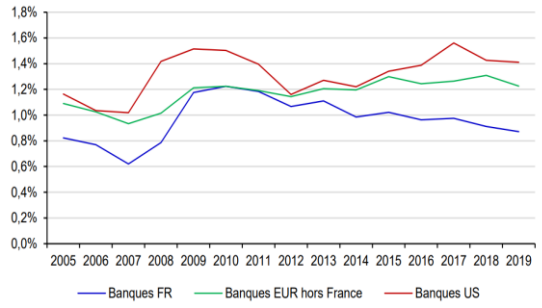

Commissions nettes/bilan

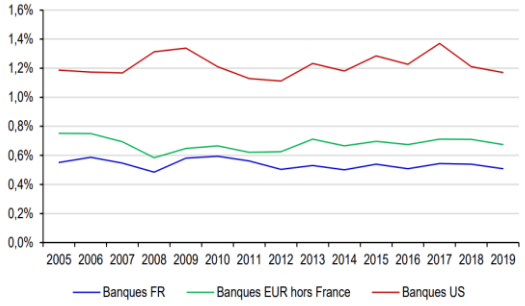

Par ailleurs, la performance en moyenne plus élevée des marchés boursiers américains a pu être une source de revenus plus élevés pour la banque d'investissement et la gestion d'actif.

Côté charges, le coefficient d'exploitation (charges/pnb) des banques européennes est supérieur à celui des banques américaines ce qui ne traduit pas une gestion plus frugale si l'on se réfère au ratio de frais de gestion sur bilan qui est lui supérieur aux Etats-Unis.

Coefficient d'exploitation[5]

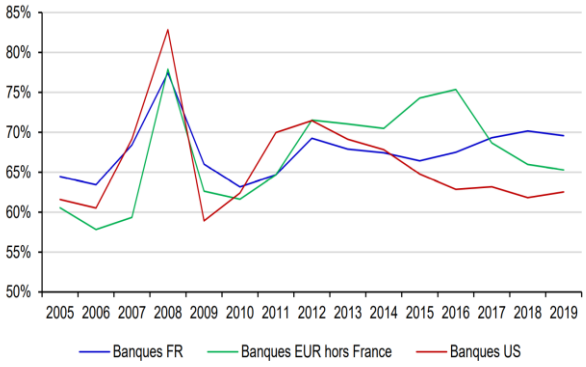

Ratio de frais de gestion sur bilan[5]

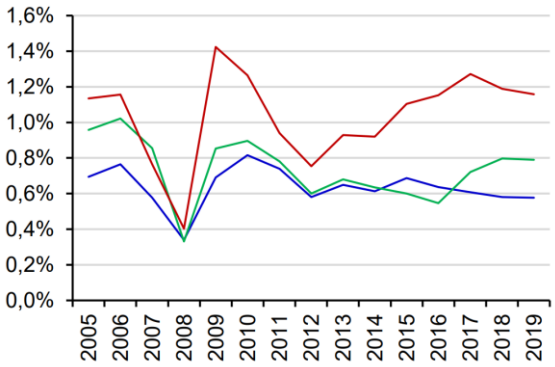

Concernant le coût du risque[5], il est plus élevé en zone euro qu'aux Etats-Unis depuis 2011 et la crise financière et en revanche assez faible en France.

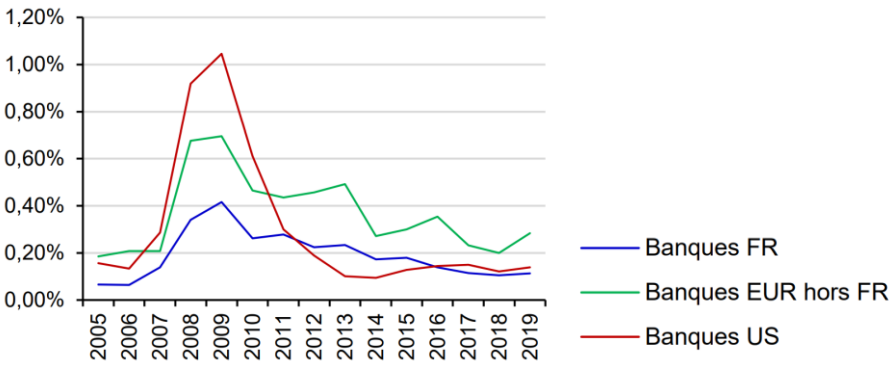

C1 - Interne

Pour résumer, il semble que l'écart de profitabilité entre l'Europe et les Etats-Unis proviennent essentiellement des marges à la vente (crédits, produits et services), peut-être en lien avec un niveau de concurrence plus élevé. Ainsi, le Gouverneur de la Banque de France indiquait en 2019 : « les cinq premières banques commerciales américaines … ont aujourd'hui une part de marché de plus de 40% sur le marché américain. Si je prends les cinq premières banques européennes, alors même que nous avons la monnaie unique, que nous avons fait l'union bancaire, que nous avons le marché unique, elles font moins de 20% de part de marché (en Europe) et restent largement domestiques".

Il faut pourtant relativiser ce constat. En effet, en regardant pays par pays, la concentration (poids des 5 plus importants établissements bancaires) a beaucoup augmenté ces dernières années[8]. Et cette vision non consolidée ne donne qu'un minorant de la situation réelle (les banques affiliées étant considérées comme indépendantes[9]).

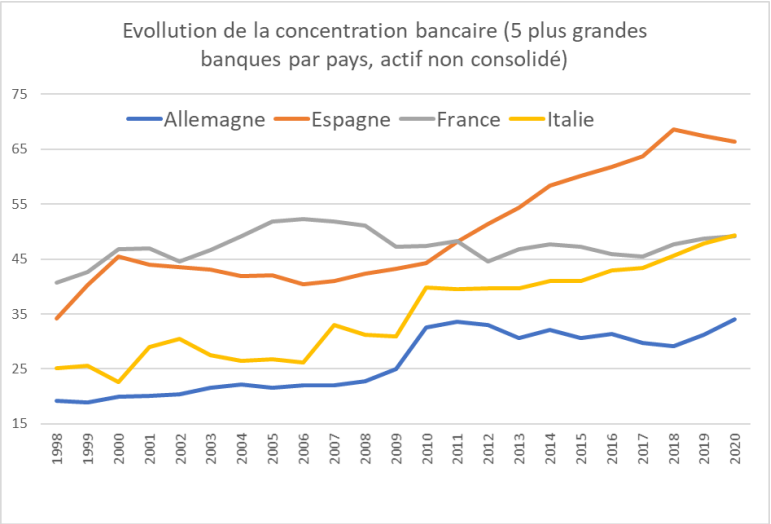

Il semble qu'il faille plutôt considérer que malgré leur part de marché considérables dans leur pays domestique, l'absence d'intégration au niveau européen limite leur taille et leur capacité de développement (par exemple leur capacité de projection internationale ou de diversification de services).

Le défi de l'Open Banking.

L'Open Banking est un ensemble de règles et de pratiques qui permettent à des fournisseurs de services ou produits d'accéder avec l'autorisation du client à ses informations bancaires voire à mouvementer ses comptes.
En Europe, l'Open Banking est d'abord issu de la volonté du régulateur européen (Directive DSP2) d'ouvrir le secteur bancaire à de nouveaux services et le rendre plus transparent et concurrentiel.

[8] ECB Banking structure - Bank sector variables - Macroprudential Database - ECB Statistical Data Warehouse (europa.eu)
[9] La concentration du secteur bancaire européen : un problème dont la mesure reste à prendre | AEF

C1 - Interne

Les enjeux pour les banques sont multiples : comment doivent-elles elles-mêmes se positionner comme fournisseurs de services vis à vis de banques tierces, comment, en tant que banque, non seulement résister la concurrence des fournisseurs externes mais construire des écosystèmes de services avec en fédérant des partenaires, comment vont se positionner les plateformes de réseaux (GAFA) sur ce marché et comment traiter avec elles, etc. ?
Au-delà des services de paiements et d'agrégation, la prochaine étape se dessine déjà, « l'Open Finance », qui vise à intégrer des produits d'épargne et de crédit dans l'offre externe.

Le défi de la numérisation.

La crise sanitaire a été un incroyable accélérateur des pratiques numériques.
La numérisation a deux aspects : un aspect externe « relation-client », développement de nouveaux usages « à distance » et un aspect interne, de mise à niveau des outils, processus et de l'organisation des banques.

Concernant les aspects « clients », les établissements de crédits enregistrent plus de 25 millions d'utilisateurs de services bancaires en ligne[10].

Une étude mondiale (28 pays) d'Accenture[11] a mis en évidence l'adoption de nouveaux usages par les clients bancaires.

- 5 % des clients préfèrent dorénavant échanger avec leur banquier par vidéoconférence plutôt qu'en face-à-face. Et ce alors même que 85% d'entre eux ne l'avaient jamais fait auparavant.
- 32 % des clients consultaient leur banque via l'application ou le site web dédié. Désormais ils sont 50% à travers le monde.

En revanche, une certaine méfiance perdure en matière de protection de données, 37% font confiance à leur banque contre 51% en 2018.
Par ailleurs, si le nombre de clients possédant un compte dans ces banques en ligne a gagné 6 points en deux ans, passant de 17% en 2018 à 23% en 2020, seuls 3,8% en font leur compte principal contre 6,7% en 2018.

Paradoxalement, le développement « forcé » de nouveaux services en ligne par les banques traditionnelles au moment du COVID a pu renforcer la relation avec des clients soucieux de disposer d'une approche multi canal et d'un conseil présentiel pour certains affaires plus complexes.

Du côté de la numérisation « interne », les enjeux sont multiples :

- Un enjeu de productivité : le zéro-papier, la signature électronique des documents commerciaux, et les processus front to back sont d'abord un gain considérable de productivité pour les équipes en général et commerciales en particulier.
- Un enjeu de qualité de service : réduction du temps administratif (impression de dizaine de pages, signature de multiples de contrats par exemple), des erreurs et retards, suivi de l'état du dossier

[10] Source CMG conseil
[11] 2020 Accenture Global Banking Consumer Study Infographic | Accenture

à tout moment, tableau de bord des alertes pour les affaires dépassant des délais cibles, relance automatique des conseillers, etc.

- Un enjeu de sécurité : la réglementation a considérablement renforcé la protection des clients et la surveillance des pratiques. La digitalisation permet de s'assurer par des algorithmes que le profil du client est compatible avec les offres commerciales mais aussi que les opérations initiées par les clients répondent aux règles fiscales et de transparence. Ces outils permettent également la réduction du risque opérationnel.
- Des enjeux techniques transverses aux précédents enjeux : on pense en particulier au « big data » c'est-à-dire l'utilisation des données clients pour mieux les « profiler » en termes commercial ou l'intelligence artificielle qui construit des algorithmes permettant d'accélérer les traitements middle et back office par leur automatisation partielle, à la dématérialisation, à la signature électronique, à la blockchain, etc.

Le défi de la transition énergétique.

Les banques sont soumises, au même titre que l'ensemble des acteurs de la société, au questionnement sur la transition énergétique.

Elles doivent s'y adapter pour de nombreuses raisons : par adhésion d'abord, nombre d'entre elles souhaitent être des acteurs actifs des changements sociétaux à venir ; par la réglementation qui les incite à rapporter de plus en plus précisément leur impact sur l'environnement ; par intérêt aussi, car la transition énergétique aura des conséquences considérables sur la perte de valeur d'un certain nombre d'investissements « déclassés » dans le futur[12].

Par ailleurs, les banques centrales ont accéléré les travaux visant à évaluer l'impact des changements climatiques sur la stabilité financière. Il est possible qu'à un horizon non prévisible, une charge en capital ou de provisionnement soit d'une manière ou d'une autre associée à ces expositions.

ΩΩΩ

Direction de la Stratégie et de l'Innovation – Direction des études économiques :

Ouvrir ce lien pour s'abonner

Les analyses et prévisions qui figurent dans ce document sont celles du service des Etudes Economiques de La Banque Postale. Bien que ces informations soient établies à partir de sources considérées comme fiables, elles ne sont toutefois communiquées qu'à titre indicatif. La Banque Postale ne saurait donc encourir aucune responsabilité du fait de l'utilisation de ces informations ou des décisions qui pourraient être prises sur la base de celles-ci. Il vous appartient de vérifier la pertinence de ces informations et d'en faire un usage adéquat.

[12] Cf. Actifs échoués… Comment garder le cap ? - Le Rebond du 17 août 2021 - La Banque Postale